



## Travaux trop longs - Nuisances provoquées par le propriétaire

Par **Cerbero**, le **01/06/2010** à **11:07**

Bonjour,

Mon amie et moi sommes locataires d'un petit appartement au rez-de chaussée d'un immeuble donnant sur cour depuis septembre 2009. Nos propriétaires, qui vivent dans ce même immeuble, ont décidé de faire des travaux : ravalement de la façade de l'appartement où nous habitons, construction d'un local dans une pièce mitoyenne à notre appartement et rénovation des appartements qui se trouvent juste au-dessus de nous au premier et second étage. Nous avons été prévenu à notre arrivée que les travaux devaient durer un mois, soit tout le mois de septembre, cependant nous arrivons en juin et les travaux perdurent. En tout, nous avons eu 8 mois de travaux sur les 9 où nous avons habité ici (le mois d'avril nous a été épargné) !

Nous sommes vraiment gênés par ces travaux depuis qu'ils ont repris début mai : les appareils que les ouvriers utilisent font un bruit empêchant mon amie, qui prépare en ce moment un concours, de travailler correctement, ils font également tomber des planches et des gravats, dans leur camion qui est garé à 50 centimètres de la fenêtre de notre chambre (qui sert aussi de bureau pour mon amie), ce qui produit un bruit assourdissant ; cela envoie même de temps en temps des éclats dans notre volet qu'on évite maintenant d'ouvrir.

Nous aimerions, par conséquent, savoir quels sont nos droits contre ce genre de nuisances en attendant notre déménagement qui est prévu dans 3 mois.

Merci beaucoup pour vos éclaircissements.